



Acte n° 2023C175

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 45  
Présents : 34  
Pouvoirs : 7  
Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 14/09/2023

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

**Présents** : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés** : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

**Secrétaire de séance** : Sylvie PERMEZEL.

### **OBJET : TRAVAUX – Demande de subvention DSIL– Réhabilitation et extension de la Recyclerie**

M. Vincent LAUTIER, Vice-Président en charge de la gestion des déchets rappelle que la communauté de communes s'est engagée dans un projet de réhabilitation du bâtiment qui héberge La Recyclerie afin d'en améliorer la performance énergétique mais également d'améliorer les conditions de travail des agents en insertion qui y travaillent.

Ce projet, qui contribue au partenariat avec l'association « La Recyclerie » et participe activement à notre plan de réduction des déchets, représente un montant total de dépenses de 1 400 000 euros H.T.

La rénovation envisagée porte sur l'isolation de la toiture et des façades, ainsi que la réalisation d'un agrandissement pour créer de nouveaux locaux aux normes pour les personnels avec intégration de panneaux photovoltaïques.

Cette opération entre pleinement dans les priorités des opérations éligibles à la DSIL avec une rénovation thermique ayant pour objectif une diminution de consommation de 70% et l'implantation de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 6.5 kW destinés à l'autoconsommation sur l'extension.

Ce projet qui réunit les trois principaux axes du développement durable est inscrit dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Energétique (CRTE) du territoire et a déjà bénéficié pour sa mise au point du soutien de l'Etat dans le cadre de la DSIL, mais uniquement pour les études.

Il pourrait donc pour sa phase travaux bénéficier également du soutien de l'Etat dans le cadre de la DSIL.

Le plan de financement global de l'opération envisagé est le suivant :

| Dépenses prévisionnelles                       |                  | Recettes prévisionnelles  |             |                  |
|--|------------------|---------------------------|-------------|------------------|
| Détail des dépenses                            | Montant € H.T.   | Détail des financeurs     | Taux        | Montant € H.T.   |
| <b>MOE ET FRAIS DE MOA</b>                     |                  | FNCCR (AMI SEQUOIA)       | 11,46%      | 14 000           |
| Maitrise d'œuvre                               | 87 162           | Etat - DSIL               | 41,86%      | 51 131           |
| Frais de maitrise d'ouvrage                    | 35 000           | Autofinancement CCDSV     | 46,68%      | 57 031           |
| <b>TOTAL INGENIERIE</b>                        | <b>122 162</b>   | <b>TOTAL</b>              | <b>100%</b> | <b>122 162</b>   |
| <b>TRAVAUX</b>                                 |                  |                           |             |                  |
| Travaux de réhabilitation du bâtiment existant | 521 535          | Etat – DETR et Fond vert  | 22,75%      | 290 482          |
|  |                  | Etat - DSIL               | 33,55%      | 428 376          |
| Divers et imprévus (sur réhabilitation)        | 15 000           | Région                    | 10%         | 127 674          |
| Travaux de création d'une extension            | 721 205          | Département               | 11,74%      | 150 000          |
| Divers et imprévus (sur extension)             | 19 000           | Participation association | 1,96%       | 25 000           |
|  |                  | Autofinancement CCDSV     | 33,55%      | 255 208          |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>1 276 740</b> | <b>TOTAL</b>              | <b>100%</b> | <b>1 276 740</b> |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                           | <b>1 398 902</b> | <b>TOTAL</b>              |             | <b>1 398 902</b> |

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/09/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel global de l'opération, dont les travaux seront réalisés en 2023 et 2024 ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions et participations telles qu'indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer tous les actes relatifs à cette opération ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au BP du budget déchets 2023 et suivants.

A Villeneuve, le 21/09/2023

La Secrétaire de Séance,  
Sylvie PERMEZEL



Le Président,  
Marc PECHOUX

